

VILLE DE PLESSISVILLE

PROVINCE DE QUÉBEC

CANADA

Séance ordinaire du conseil de la Ville de Plessisville, tenue à huis clos ce 6^e jour du mois d'avril 2021, aux heures et lieux habituels des séances du conseil, à laquelle étaient présents les membres du conseil :

Martin Nadeau, Pierre Fortier, Sylvain Beaudoin, Yolande St-Amant, Jean-Félice Nadeau et Martine Allard.

Formant quorum avec et sous la présidence du maire, monsieur Mario Fortin.

Mesdames Justine Fecteau, directrice générale, et Geneviève Routhier, greffière, sont également présentes.

**RÉSOLUTION
NO 077 -21**

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Proposé par monsieur Sylvain Beaudoin

Appuyé par monsieur Jean-Félice Nadeau

Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021, tel que rédigé.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION
NO 078 -21**

RATIFICATION DES COMPTES

Proposé par monsieur Martin Nadeau

Appuyé par madame Martine Allard

Et résolu à l'unanimité

DE RATIFIER la liste des comptes ayant fait l'objet d'un paiement, datée du 31 mars 2021 et totalisant 900 009,46 \$.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

RÉSOLUTION
NO 079 -21

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Proposé par monsieur Pierre Fortier

Appuyé par madame Yolande St-Amant

Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le rapport de la Directrice générale daté du 1^{er} avril 2021 et de ratifier les décisions prises, incluant les contrôles budgétaires, s'il y a lieu.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

La greffière fait dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission d'urbanisme tenue le 18 février 2021. Le conseil en prend acte.

RÉSOLUTION
NO 080 -21

SUBVENTION AU CPIZP POUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE COLLABORATIF

Proposé par monsieur Martin Nadeau

Appuyé par monsieur Sylvain Beaudoin

Et résolu à l'unanimité

D'ACCORDER une subvention de 19 575,01 \$ au Comité de promotion industrielle de la zone de Plessisville (CPIZP) pour couvrir les frais de fonctionnement de l'espace collaboratif pour l'année 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION
NO 081 -21

DEMANDE DE PERMIS PIIA CENTRE-VILLE (1580, AVENUE SAINT-LOUIS)

ATTENDU la demande de permis présentée par monsieur Jason Bolduc (Smoke Shop) pour l'installation d'une enseigne sur le bâtiment situé au 1580, avenue Saint-Louis, lequel est assujéti au Règlement n° 1592 « Relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) du centre-ville »;

ATTENDU QUE les travaux projetés sont conformes aux objectifs et aux critères du PIIA du centre-ville;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a procédé à l'étude du dossier, lors d'une réunion tenue le 18 mars 2021, et fait une recommandation favorable aux travaux;

Proposé par monsieur Sylvain Beaudoin

Appuyé par madame Yolande St-Amant

Et résolu à l'unanimité

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

D'APPROUVER la demande de permis présentée par monsieur Jason Bolduc (Smoke Shop) pour l'installation d'une enseigne sur le bâtiment situé au 1580, avenue Saint-Louis, lequel est assujéti au Règlement n° 1592 « Relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) du centre-ville », conformément aux recommandations émises par le Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 mars 2021.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION
NO 082 -21**

SIGNATURE DE L'ENTENTE DE TRAVAIL DES POMPIERS À TEMPS PARTIEL

Proposé par monsieur Pierre Fortier

Appuyé par madame Martine Allard

Et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER mesdames Justine Fecteau, directrice générale, et Geneviève Routhier, greffière, à signer pour et au nom de la Ville de Plessisville l'entente de travail à intervenir avec les pompiers et pompières de la Ville de Plessisville, en vigueur rétroactivement du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION
NO 083 -21**

**OCTROI DE CONTRAT - TRAVAUX DE LABORATOIRE - TRAVAUX DE RÉHABILITATION
DES AVENUES DES ÉRABLES, SAINT-ÉDOUARD ET SAINT-ALFRED**

La greffière fait lecture du procès-verbal d'ouverture des soumissions tenue le 22 mars 2021 à 11 h, pour les services professionnels en laboratoire de contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de réhabilitation des avenues des Érables, Saint-Édouard et Saint-Alfred;

ATTENDU que la soumission de Groupe ABS inc. s'avère la plus avantageuse et conforme;

Proposé par monsieur Jean-Félice Nadeau

Appuyé par monsieur Sylvain Beaudoin

Et résolu à l'unanimité

DE RETENIR la soumission de Groupe ABS inc. pour les services professionnels en laboratoire de contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de réhabilitation des avenues des Érables, Saint-Édouard et Saint-Alfred, pour 45 553,15 \$, excluant les taxes applicables, conformément à la soumission reçue. Le coût de ces services seront financés à même le Règlement d'emprunt 1771 relatif à ce projet.

Il est de plus résolu d'autoriser monsieur Mario Fortin, maire, ou en cas d'absence, le maire suppléant, et Me Geneviève Routhier, greffière, à signer, au nom de la Ville de Plessisville, le contrat à intervenir entre les parties, s'il y a lieu.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

RÉSOLUTION
NO 084 -21

OCTROI DE CONTRAT - ÉTUDE GÉOTECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AVENUE SAINT-ÉDOUARD ET DES RUES SAINT-PIERRE ET DUPUIS

La greffière fait lecture du procès-verbal d'ouverture des soumissions tenue le 9 mars 2021 à 10 h, pour les Services professionnels pour l'étude géotechnique pour la réhabilitation de l'avenue Saint-Édouard (entre la rue Saint-Calixte et la route 116) et des rues Saint-Pierre et Dupuis;

ATTENDU que la soumission de Terrapex Environnement ltée s'avère la plus avantageuse et conforme;

Proposé par monsieur Jean-Félice Nadeau

Appuyé par madame Yolande St-Amant

Et résolu à l'unanimité

DE RETENIR la soumission de Terrapex Environnement ltée pour les Services professionnels pour l'étude géotechnique pour la réhabilitation de l'avenue Saint-Édouard (entre la rue Saint-Calixte et la route 116) et des rues Saint-Pierre et Dupuis, pour 26 429,20 \$, excluant les taxes applicables, conformément à la soumission reçue. Ces travaux étant financés à même le Règlement d'emprunt 1780 relatif à ce projet.

Il est de plus résolu d'autoriser monsieur Mario Fortin, maire, ou en cas d'absence, le maire suppléant, et Me Geneviève Routhier, greffière, à signer, au nom de la Ville de Plessisville, le contrat à intervenir entre les parties, s'il y a lieu.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION
NO 085 -21

SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE - PROLONGEMENT DE L'AVENUE JULES-PAQUETTE

Proposé par monsieur Jean-Félice Nadeau

Appuyé par monsieur Pierre Fortier

Et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER monsieur Mario Fortin, maire, ou, en cas d'absence, le maire suppléant, et Me Geneviève Routhier, greffière, ou, en cas d'absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Plessisville, l'acte notarié à intervenir avec Hydro-Québec et Bell Canada consistant en la création d'utilité publique pour l'installation des lignes de distributions des sociétés contre une partie des lots 6 308 763 et 6 308 764 du cadastre du Québec appartenant à la Ville (avenue Jules-Paquette).

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

RÉSOLUTION
NO 086 -21

AUTOFINANCEMENT PROGRAMME « APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES »

Proposé par madame Martine Allard

Appuyé par madame Yolande St-Amant

Et résolu à l'unanimité

DE S'ENGAGER à financer le montant total du projet de 48 600 \$, incluant le montant de la subvention qui sera versé par le Ministère de la Culture et des Communications pour le programme Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2021-2022.

Il est de plus résolu de déléguer madame Suzanne Bédard, coordonnatrice culturelle, ou à son défaut, monsieur Jean Mercier, trésorier, à titre de personne-ressource et de mandataire pour une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, dans le cadre du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ».

A D O P T É E

RÉSOLUTION
NO 087 -21

CONTRAT DE SERVICE POUR LE LOGICIEL MÉTAPRISME

ATTENDU QUE le service de camp de jour de la municipalité comporte un programme d'intégration des jeunes à besoins particuliers ;

ATTENDU QUE métaPRISME est une application Web permettant l'évaluation des besoins et du niveau de soutien et d'accompagnement pour l'intégration des jeunes à besoins particuliers dans les camps de jours (ci-après l' « Application ») ;

ATTENDU QUE la conseillère au développement des communautés et responsable de ce dossier à la MRC de L'Érable est absente;

ATTENDU QUE l'implication de la Ville de Plessisville est raisonnable pour la gestion de ce dossier;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable sera fiduciaire de l'application au retour de la conseillère au développement des communautés;

ATTENDU QUE le CIUSSS MCQ a accepté de financer le coût de cette application Web;

Proposé par monsieur Martin Nadeau

Appuyé par monsieur Pierre Fortier

Et résolu à l'unanimité

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

D'AUTORISER Mélissa Fillion, coordonnatrice à la vie citoyenne et sportive, à signer au nom de la Ville le contrat de service à intervenir avec l'entreprise Espace Muni, concernant l'utilisation de l'application Web métaPRISME, laquelle permet la collecte d'informations afin d'évaluer les besoins et le niveau de soutien et d'accompagnement des jeunes à besoins particuliers dans les camps de jour.

A D O P T É E

**RÉSOLUTION
NO 088 -21**

APPROPRIATION DE FONDS - CONVERSION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Proposé par monsieur Jean-Félice Nadeau

Appuyé par monsieur Pierre Fortier

Et résolu à l'unanimité

D'APPROPRIER 4 116 \$ du solde disponible de règlement d'emprunt fermé « conversion du réseau d'éclairage public au DEL » au bénéfice des activités de fonctionnement à des fins fiscales consolidées (budget en cours) pour le paiement de l'échéance annuelle 2020, représentant le remboursement de l'emprunt en capital et intérêts.

A D O P T É E

**RÉSOLUTION
NO 089 -21**

APPROPRIATION DE FONDS - STABILISATION ET VÉGÉTALISATION DES BANDES RIVERAINES

ATTENDU QUE le règlement 1716 « Relatif au programme d'aide financière "Stabilisation et végétalisation des bandes riveraines sur le territoire de la Ville de Plessisville" » est échu depuis le 31 décembre 2020;

ATTENDU QU'aucun propriétaire visé n'a démontré d'intérêt envers ce programme et qu'en conséquence, aucune subvention n'a été attribuée depuis l'adoption de celui-ci, le 16 juillet 2018;

ATTENDU QU'il y a lieu de libérer les fonds de ce programme;

Proposé par monsieur Jean-Félice Nadeau

Appuyé par madame Yolande St-Amant

Et résolu à l'unanimité

D'AUGMENTER l'excédent de fonctionnement affecté « Redevance matières résiduelles » de 48 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté « Stabilisation et végétalisation des bandes riveraines ».

A D O P T É E

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

RÉSOLUTION
NO 090 -21

SOUTIEN FINANCIER DU DÉPUTÉ D'ARTHABASKA POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT DESTINÉ À DES ACTIVITÉS DE LOISIRS, CULTURELLES OU AUX PERSONNES ÂGÉES

ATTENDU QUE la Ville a reçu un soutien financier de 10 000 \$ de la part du député d'Arthabaska, Éric Lefebvre, en guise de récompense des efforts déployés pour soutenir les citoyens en contexte de pandémie;

ATTENDU QUE cette aide non sollicitée doit couvrir l'achat de matériel et d'équipement relatif aux loisirs, à la culture ou aux aînés;

Proposé par madame Martine Allard

Appuyé par monsieur Pierre Fortier

Et résolu à l'unanimité

D'UTILISER l'aide financière de 10 000 \$ reçue du député d'Arthabaska pour l'achat d'équipement destiné à des activités de loisirs, culturelles ou aux personnes âgées comme suit:

- 1 500 \$ pour l'achat de panneaux d'exercices pour les familles et les aînées aux Carrefour de L'Érable;
- 2 000 \$ pour le lignage d'un terrain de pickleball et l'achat d'un filet permanent;
- 1 000 \$ pour le remplacement du projecteur de la bibliothèque, utilisé pour les conférences et les cours de l'Université du troisième âge;
- 1 500 \$ pour l'achat d'équipement de loisir pour la nouvelle piscine municipale;
- 1 500 \$ pour l'achat d'équipement de loisir pour le camp de jour;
- 2 500 \$ d'aménagements éphémères pour permettre aux citoyens de se rassembler et de bouger à l'extérieur dans le respect des mesures de santé publique.

A D O P T É E

RÉSOLUTION
NO 091 -21

APPUI AU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES - VERS DES COLLECTIVITÉS DURABLES

ATTENDU QUE les populations sous-bancarisées et non bancarisées ont un urgent besoin d'avoir accès à des services bancaires, car des milliers de villages et de municipalités rurales n'ont aucune succursale bancaire et plus de 900 municipalités ont exprimé leur appui pour la mise en place d'une banque postale;

ATTENDU QUE, au Canada, des milliers de personnes n'ont pas accès à Internet haute vitesse, et que le gouvernement fédéral promet depuis longtemps d'intervenir afin de leur donner accès à un service à large bande;

Attendu que des mesures doivent être prises sans délai pour mettre en place un solide réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques;

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

ATTENDU QUE, pour atteindre les cibles de 2050 en matière de neutralité carbone, Postes Canada doit fortement accélérer l'électrification de son parc de véhicules; Attendu que les bureaux de poste, dont le réseau couvre l'ensemble du pays, sont en mesure de fournir une vaste gamme de services à la manière de carrefours communautaires;

ATTENDU QUE les facteurs et factrices de Postes Canada, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, sont en mesure de fournir un service de vigilance auprès des personnes vulnérables afin qu'elles puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible;

ATTENDU QUE Postes Canada est tenue de faire sa part pour mettre en place une relance après-pandémie qui soit juste;

ATTENDU QUE le rapport intitulé La voie à suivre pour Postes Canada, déposé dans le cadre de l'examen du service postal public, mené en 2016 par le gouvernement fédéral, recommande que Postes Canada diversifie ses services et qu'elle les adapte aux besoins de la population, qui sont en constante évolution;

ATTENDU QUE le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), grâce à sa campagne Vers des collectivités durables, propose une vision du service postal à l'ère numérique et post-carbone qui apporte des solutions à ces besoins, et bien davantage;

Proposé par monsieur Sylvain Beaudoin

Appuyé par monsieur Jean-Félice Nadeau

Et résolu à l'unanimité

D'APPUYER la campagne Vers des collectivités durables et écrire à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, l'honorable Anita Anand, pour lui faire part des raisons qui justifient notre appui et y joindre une copie de la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 092 -21

APPUI ORGANISME ÔRIVAGE - EMBAUCHE D'UN TRAVAILLEUR DE RUE

Proposé par monsieur Jean-Félice Nadeau

Appuyé par madame Martine Allard

Et résolu à l'unanimité

D'APPUYER l'organisme ÔRivage dans sa démarche de demande de subvention pour pouvoir embaucher un travailleur de rue qui vise la prévention des dépendances et la promotion des saines habitudes de vie sera bénéfique pour nos citoyens, qui pour plusieurs vivent des problématiques de dépendances et ne vont pas nécessairement vers les ressources appropriées.

Il est de plus résolu d'autoriser Mélissa Fillion, coordonnatrice à la vie citoyenne et sportive à signer la lettre d'appui à l'organisme relativement à cette démarche.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

RÉSOLUTION
NO 093 -21

MURALE AU 1718, RUE SAINT-CALIXTE

ATTENDU le mandat de la commission de rayonnement pour la réalisation d'une murale sur une façade du bâtiment situé au 1714-1718, rue Saint-Calixte;

ATTENDU diverses recherches auprès d'autres municipalités sur des projets similaires et sur des éléments marquants de la Ville afin d'élaborer une liste de marqueurs identitaires qui sera fournie à l'artiste qui réalisera la murale à titre d'inspiration, lesquels sont regroupés en trois thèmes (communautaire, entrepreneurial et loisirs);

ATTENDU QUE la Commission propose au conseil d'engager une firme ou un artiste spécialisé dans la création de murales extérieures;

ATTENDU QUE la commission propose également d'inclure un volet « participation citoyenne » pour susciter un sentiment d'appartenance;

Proposé par madame Yolande St-Amant

Appuyé par madame Martine Allard

Et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER les recommandations de la commission de rayonnement pour la réalisation d'une murale à être réalisée sur une façade du bâtiment situé au 1714-1718, rue Saint-Calixte.

Il est de plus résolu que les dépenses prévues pour ce projet, soit un maximum de 50 000 \$, soient financées à même l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION
NO 094 -21

PERMIS D'ALCOOL POUR LA SAISON ESTIVALE DE DEK HOCKEY ET D'ULTIMATE FRISBEE

ATTENDU que le conseil peut, par résolution, autoriser la consommation de boissons alcoolisées dans des endroits publics et à des heures précises (r.m. 1419, art. 2);

Proposé par monsieur Martin Nadeau

Appuyé par monsieur Pierre Fortier

Et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la consommation et la vente de boissons alcoolisées sur les terrains du parc sportif derrière la polyvalente La Samare:

- pour la saison 2021 (3 mai au 10 septembre) de dek hockey organisée par Dek hockey Plessisville inc., à raison de quatre (4) jours par semaine, soit les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 18 h à 23 h;

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

- pour la saison 2021 (3 mai au 10 septembre) d'ultimate frisbee organisée par l'Association d'Ultimate Frisbee de Plessisville, tous les jeudis, de 18 h à 23 h;

- pour les tournois de dek hockey qui auront lieu les 15 mai, 19 juin, 3 et 4 juillet 2021 aux cours desquels la gestion du bar sera assumée par l'Association d'Ultimate Frisbee.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION
NO 095 -21

EMBAUCHES ESTIVALES AUX TRAVAUX PUBLICS

Proposé par madame Yolande St-Amant

Appuyé par monsieur Sylvain Beaudoin

Et résolu à l'unanimité

D'EMBAUCHER les personnes suivantes à titre de salariés temporaires aux travaux publics à compter du 12 avril 2021, pour une période maximale de 30 semaines, conformément à la convention collective en vigueur selon les conditions décrites ci-dessous :

NOM	POSTE	SALAIRE	POURCENTAGE VACANCES
Émilie Lemay	horticultrice	26,27 \$	7 %
Caroline Simoneau	horticultrice	23,35	4 %
Pascal Tourigny	opérateur de machinerie	25,54 \$	4 %
Dominic Huot-Duchaine	opérateur de machinerie	25,54 \$	4 %

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION PRÉGLÈMENT ÉTABLISSANT LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS "PLESSISVILLE – HABITATION DURABLE PLUS" ÉDITION 2021

AVIS DE MOTION est donné par madame Yolande St-Amant, conseillère, qu'elle présentera ou fera présenter, à une séance subséquente, un règlement Établissant le programme de subventions "Plessisville – Habitation durable plus" Édition 2021. Elle fait également dépôt de ce projet de règlement, le tout, conformément aux exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chap. C-19).

Ce règlement vise à offrir des subventions pour la construction d'habitations écologiques et durables sur le territoire de la Ville de Plessisville, pour l'année 2021.

RÉSOLUTION
NO 096 -21

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Proposé par monsieur Jean-Félice Nadeau

Appuyé par monsieur Pierre Fortier

Et résolu à l'unanimité

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

D'AJOURNER la présente séance au 19 avril 2021 à 20 h, au lieu ordinaire des séances du conseil.

ADOPTÉE

20 h 17

DIVERSES EMBAUCHES POSTES CADRES ET SYNDIQUÉS

Ce point sera traité à la séance d'ajournement du 19 avril 2021.

MISE À JOUR DES SIGNATAIRES DES DOCUMENTS RELATIFS À L'IMMATRICULATION (RÉSOLUTION 343-17)

Ce point sera traité à la séance d'ajournement du 19 avril 2021.

ENTENTE DE LOCATION DES SURFACES DE DEK HOCKEY

Ce point sera traité à la séance d'ajournement du 19 avril 2021.

ENTENTE DE GESTION DU BIERGARTEN

Ce point sera traité à la séance d'ajournement du 19 avril 2021.

DÉROGATION MINEURE 2174, DES VIOLETTES

Ce point sera traité à la séance d'ajournement du 19 avril 2021.

OCTROI DE CONTRAT SURVEILLANCE DE BUREAU - TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES AVENUES DES ÉRABLES, SAINT-ÉDOUARD ET SAINT-ALFRED

Ce point sera traité à la séance d'ajournement du 19 avril 2021.

OCTROI DE CONTRAT POUR MARQUAGE DE CHAUSSÉES

Ce point sera traité à la séance d'ajournement du 19 avril 2021.

AIDE FINANCIÈRE PIIA CENTRE-VILLE (1714, RUE SAINT-CALIXTE)

Ce point sera traité à la séance d'ajournement du 19 avril 2021.

PÉRIODE DE QUESTIONS, conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).